



Refus d'autorisation du travail qui permet d'obtenir le visa

Par **brane982**, le **10/01/2008** à **16:08**

Je viens d'avoir mon deuxième refus de notre demande "autorisation du travail (à moi et mon employeur) par la DDTE.

Je suis d'origine macédonienne et j'ai eu un CDI d'aide soignante. Je voulais changer mon statut d'étudiant en salarié mais chaque fois on reçoit une avis défavorable, pourtant ils ont besoin des aide-soignantes et j'ai une équivalence française de mon diplôme d'infirmière donc je suis diplômée.

Mon employeur n'arrive pas à convaincre la ANPE de lui faire marquer les VRAIS chiffres d'aide soignantes DIPLOMÉES sur une feuille, donc mon refus est basé sur des faux chiffres... Comment faire?